

# COMMUNE DE SAUJON (CHARENTE-MARITIME)

## - SYNTHÈSE GRAND DÉBAT NATIONAL -

\* \* \*

Dans le cadre du Grand Débat National la municipalité de SAUJON (17) a organisé trois débats les 30 janvier, 6 et 11 février 2019.

A l'initiative de Monsieur FERCHAUD, maire de SAUJON, les participants au Grand Débat ont pu proposer les sujets qu'ils souhaitaient voir aborder tout au long des débats. Ces sujets ont été intégrés dans les quatre grands thèmes définis au niveau national.

Sur l'ensemble des soirées organisées, c'est plus de 400 personnes qui ont répondu présent, la publicité des séances étant assurée par le bulletin municipal, une distribution dans les boîtes aux lettres et une visibilité sur internet (site de la mairie). La composition des assemblées a mis en avant une forte proportion de personnes retraitées. Peu d'actifs, et encore moins d'étudiants, ont souhaité se déplacer et participer.

Monsieur le Maire de Saujon a, en préambule des échanges, rappelé les règles nécessaires à la bonne tenue d'un tel débat. Il a notamment évoqué le respect des libertés, principalement de pensée et de parole, ainsi que le respect des valeurs républicaines afin que le débat puisse se tenir dans de bonnes conditions. Si le débat a valeur nationale, les spécificités locales, comme certains enjeux écologiques, ont pu être évoquées. Monsieur FERCHAUD a préconisé d'aller au-delà des constats pour être réellement force de proposition et envisager des solutions aux difficultés rencontrées. Sur le plan pratique l'assistance a émis le souhait de participer à un débat collectif sur l'ensemble des thèmes et a rejeté la réalisation de groupes de travail.

Les débats, animés, se sont déroulés dans un relatif bon état esprit. Quelques échanges sur des sujets plus passionnels ont été parfois vifs sans toutefois sortir du cadre fixé en début de débat. L'animation assurée par Monsieur le Maire a permis de structurer les échanges et d'assurer une prise de parole de la part de toutes les sensibilités politiques, économiques ou sociales représentées. La volonté de s'exprimer de manière publique était forte et, quels que soient les points de vue, le sentiment de plus d'égalité, égalité des territoires, égalité entre citoyens, a été le plus évoqué. Les participants ont souvent opposé une France d'en haut, technocratique et privilégiée, à une France des territoires, plus rurale, tournée vers les enjeux de la vie de tous les jours et les préoccupations locales.

Sans être exhaustifs les sujets abordés ont permis de balayer de nombreuses thématiques de la France d'aujourd'hui. La synthèse ci-dessous a pour but de mettre en perspective les sujets ayant fait l'objet des échanges les plus intenses et les propositions formulées s'y rattachant, indépendamment des démarches individuelles faites sur le site du Grand Débat.

### Salaires des hauts fonctionnaires et des élus

- *Hauts fonctionnaires*

Ce sujet a fait l'objet de vives remarques et a présenté un côté passionnel. Il a révélé le sentiment de rejet des élites, plus particulièrement en matière de rémunération qui, pour une large partie du public, est disproportionnée voire inutile. Les personnes intervenant sur ce sujet ont évoqué à titre d'exemple les salaires de Chantal JOUANNO et Jacques TOUBON qui ont cristallisé une partie du mécontentement. De plus, les divers comités et commissions consultatives semblent, pour la plupart, inutiles ou a minima présenter un rapport coût/efficacité défavorable. La suppression de certains de ces comités est un progrès attendu.

Cependant, plusieurs arguments évoqués militent pour le maintien de hauts salaires. Ainsi, il est plus difficile de corrompre quelqu'un dont le niveau financier lui permet de garantir une certaine indépendance. En outre, le salaire des hauts fonctionnaires peut être assimilé à celui des cadres du privé, à compétences et niveau de responsabilité identiques. Un intervenant souhaiterait que le salaire des hauts fonctionnaires prenne en compte une part variable liée à des objectifs chiffrés (comme dans le secteur privé).

Dans un souci d'égalité, il est proposé l'intégration de toutes formes d'indemnités dans les salaires afin d'obtenir un niveau d'imposition adapté.

Enfin, un intervenant propose la création d'une fonction publique unique (et ne plus avoir de fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière) avec une grille unique dans un souci de transparence et d'uniformité.

- *Élus*

Certaines personnes ont proposé d'aligner les salaires des élus français sur le niveau des autres pays européens.

Les frais générés par les anciens Présidents de la République ont été évoqués. Certaines personnes ne comprennent pas la nécessité de fournir une protection, un secrétariat, des chauffeurs à ces anciens élus.

Il est reproché par plusieurs personnes l'absence (justifiée ou non) dans l'hémicycle de nombreux députés, y compris lors des votes.

- *Propositions envisagées :*

*Précision : Les élus nationaux ont davantage fait l'objet de discussions que les élus locaux. Le sentiment d'injustice, notamment sur le plan des salaires, est vivement ressenti et particulièrement exprimé.*

- Réduire le nombre de députés et de sénateurs. Cependant, il a été évoqué le risque d'obtenir une surreprésentation des métropoles par rapport aux territoires issus de la ruralité. Nécessité d'obtenir un équilibre.
- Supprimer le Sénat. Certaines personnes dans l'assistance ne comprennent pas l'utilité des deux chambres et optent pour la suppression du Sénat.
- Tirer au sort les députés. Selon un intervenant les députés font l'objet d'un déficit de représentativité. Une solution pourrait consister à tirer au sort, sur les listes électorales, les députés afin qu'ils représentent mieux toutes les couches sociales.
- Mettre en place le vote électronique pour les députés afin d'augmenter leur participation aux votes.
- Interdire tout cumul de mandat et limiter le nombre de mandats dans le temps pour les mandants nationaux. La professionnalisation de la vie politique est critiquée.
- Imposer un casier judiciaire vierge pour tout élu.
- Revoir le système de retraites des sénateurs et des députés.
- Supprimer le millefeuille administratif.
- Instaurer l'équivalence d'une disponibilité identique aux fonctionnaires pour les personnes travaillant dans le secteur privé afin de retrouver leur métier d'origine s'ils sont élus nationaux.

## La liberté

- *La liberté de circulation*

Ce sujet a été très discuté. Deux visions se sont rapidement opposées entre celle qui consiste à bloquer la circulation (rond point gilets jaunes) et celle qui conteste le fait d'entraver la circulation y compris pour des causes qui peuvent sembler justes.

- *Vitesse*

Les 80 km/h provoquent une confusion dans l'esprit des conducteurs car les interdictions sont multiples sur une même portion de route. Il paraît utile de permettre davantage de décentralisation pour que les décisions pratiques soient prises au plus près des acteurs locaux. L'exemple de Saujon a été cité (vitesse unique dans toute la partie urbaine 30 Km/h).

Les radars apparaissent pour certains comme une façon organisée de faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'Etat.

Plusieurs personnes ont insisté sur la nécessité d'adopter un comportement citoyen en respectant la loi et autrui (l'éducation étant un socle commun indispensable pour favoriser des comportements citoyens en adéquation avec les valeurs de la République).

Les *libertés* peuvent être contradictoires. Cependant, la liberté de penser et de s'exprimer est fondamentale. C'est un droit à la différence.

## Vote – Elections

- *Le vote obligatoire*

Le vote obligatoire est venu spontanément dans la bouche de plusieurs participants. L'aspect pratique, comment contrôler et imposer, est rapidement devenu un sujet. Le vote numérique a été évoqué sans convaincre. Après réflexion et échanges, le vote obligatoire n'est pas apparu évident notamment pour une question de liberté individuelle.

- Quant au *vote blanc*, si sa prise en compte a bénéficié elle-aussi d'un engouement de départ, il s'est avéré que sa mise en pratique pouvait avoir des conséquences importantes sur un possible blocage des institutions. En outre, il paraît difficile de déterminer quels pourcentages pourraient être mis en place. L'exemple de la Belgique a été cité.
- En ce qui concerne *l'élection des députés* une dose plus importante de proportionnelle a été demandée. Celle-ci garantirait davantage la légitimité des députés. Il est cependant nécessaire de trouver un pourcentage adapté pour que le système soit le plus juste possible.
- Le *rôle prépondérant de l'Assemblée nationale* a été mis en avant et, parallèlement, certaines personnes souhaitent plus de députés mais moins de sénateurs, voire leur suppression. De plus, pour avoir la possibilité de postuler pour un mandat national il faudrait avoir exercé au préalable un mandat local.

## Europe

L'Europe est un sujet qui a tenu une place importante lors du débat. Trois aspects ont été évoqués : les difficultés économiques des pays nouveaux membres, l'Europe politique et les réussites européennes.

- L'intégration trop rapide de certains pays à faible niveau de revenus a été soulignée. Il aurait été préférable d'attendre que ces pays progressent tant sur le plan économique que social avant de les intégrer au sein de l'U.E. (les différences de revenus générant une forte concurrence). Cependant, d'autres considèrent que la mise à niveau doit se faire par le haut en faisant preuve de solidarité entre les pays composants l'U.E.
- Concernant la gouvernance il conviendrait de revenir à la règle de la majorité qualifiée et d'éviter qu'un seul pays puisse bloquer le processus avec la règle de l'unanimité. En outre, le rôle et le mode de fonctionnement de la Commission, du Conseil et du Parlement sont opaques. Il en va de même sur le plan fiscal où la fiscalité européenne est inégale et difficile à comprendre. L'idée d'une Europe fédérale est proposée permettant d'aller plus loin que la gouvernance actuelle. Les limites géographiques de l'Europe ont été évoquées sans y apporter de réponse.
- Le statut particulier des fonctionnaires européens est évoqué et dénoncé.

- Il convient, malgré ce qui ne fonctionne pas de manière optimale en Europe, de souligner les réussites collectives. A ce titre, Galileo (système de positionnement par satellite dont le déploiement final est prévu pour 2020) fait partie des réussites à mettre en avant.

#### Information

- L'évocation de la qualité de l'information a été un sujet sensible. Il a été mis en avant la nécessité de s'informer de manière objective, neutre et complète avec, en parallèle, la difficulté de l'accessibilité aux sujets de fond.
- En matière d'information les réseaux sociaux contribuent à l'immédiateté de l'information et en facilitent la diffusion. En revanche, les informations ne sont généralement pas recoupées et ne font pas l'objet d'analyse. Par ailleurs, Internet comporte une masse d'informations parfois de qualité mais aussi erronées. Les chaînes d'information ont été dénoncées pour leur caractère anxiogène.
- Dans le cadre de la transparence il a été évoqué le sujet des lobbies dont la présence, notamment auprès de l'Assemblée nationale, est manifeste. Il conviendrait de limiter leur pouvoir.

#### Immigration

- La question du coût de l'immigration et des dépenses qui y sont liées (accueil...) a été posée. Certaines personnes proposent d'attribuer cet argent aux SDF.
- Les participants ont distingué l'immigration économique (liée notamment au réchauffement climatique) de l'immigration politique (droit d'asile) et de la nécessité de traiter différemment ces deux types de population.
- Certaines personnes ont rappelé que tous les Français étaient des descendants d'immigrés et que, sans les immigrés, les Etats-Unis ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui. D'autres ont souligné la difficulté d'intégration liée notamment à la religion.

#### Représentation nationale

- Il serait utile de permettre aux élus de petites et moyennes communes d'être député ou sénateur car ils représentent la réalité du terrain. Certaines personnes soulignent la nécessité d'une représentativité plus large notamment concernant les catégories sociales les moins représentées (ouvriers, agriculteurs...)

- Le retour à un septennat unique est proposé. En effet, le temps est nécessaire à la construction et à la mise en place d'une politique générale (« *il faut laisser du temps au temps* »).
- L'ENA a été fortement critiquée et aperçue comme une fabrique des professionnels de la politique, loin du terrain, ce qui entraîne un manque de représentativité. Toutefois, il est remarqué la présence de nombreux énarques dans le secteur privé.

### Référendum

- Le référendum apparaît devenir un mode d'expression populaire sur les sujets importants. Le danger de répondre à côté de la question (transformer le référendum en plébiscite) est mis en avant, d'où l'importance de bien choisir le sujet. L'usage du *référendum d'initiative populaire* fait débat sans dégager une réelle tendance.
- En revanche, un emploi plus fréquent du *référendum décisionnel* local est retenu.
- Les conditions de mise en œuvre du *référendum d'initiative partagé* paraissent aujourd'hui trop restrictives.

## II - Organisation de l'État et des services publics

### Déserts médicaux

#### ➤ Constat

Ce sujet a été largement débattu par l'assistance mais diversement commenté. Il a été essentiellement abordé sous le prisme local, voire départemental ou régional. Si le nombre de médecins notamment sur le ressort de la commune de Saujon semble suffisant il est toutefois noté la difficulté pour les nouveaux arrivants d'obtenir un médecin référent. Les sujets les plus prégnants concernent l'accès aux spécialistes et la gestion des maladies nécessitant un traitement particulier.

Difficultés rencontrées par les patients et par les collectivités :

- Un exemple précis concerne les personnes devant suivre un traitement du diabète. Ils éprouvent des difficultés pour consulter des diététiciens et des endocrinologues, devant faire 70 km pour se rendre au chef lieu du département afin d'être pris en charge. Cette situation fait suite à une décision de l'agence régionale de santé motivée par le respect de la carte médicale. Une solution pourra, peut être, être trouvée avec la création d'une association au profit des diabétiques.
- Le manque de médecin est particulièrement flagrant le weekend. Cette carence conduit à des situations inhumaines et les familles désemparées notamment lors de décès.
- Concernant les spécialistes le temps d'obtention d'un rendez-vous est particulièrement long (un an ou plus pour certaines spécialités. Ex : cardiologie). En outre, le nombre de spécialistes tend à se raréfier sauf à aller consulter dans une grande métropole. Il en va de même pour l'accès aux soins dentaires qui sont parfois traités aux urgences de l'hôpital par manque de praticiens.

Par ailleurs, il semble que le vieillissement de la population n'ait pas été suffisamment anticipé en matière de santé publique. Cette frange de population étant par nature plus exposée, un manque d'anticipation des services publics dans ce domaine est souligné.

La gestion du service des urgences à l'hôpital est également abordée. La prise en charge des patients ne paraît pas optimum et les malades semblent « *parqués* ». Il y a un manque manifeste de médecins garantissant un tri indispensable pour distinguer la « bobologie » des urgences réelles. En revanche, le service des urgences téléphoniques (115) est plébiscité.

En conclusion, en ce qui concerne la médecine généraliste ce n'est pas le nombre de médecins qui pose un réel problème (même si la situation semble limite et l'attractivité des territoires ruraux déclinant fortement il convient de préparer l'avenir) mais l'organisation qui mériterait d'être revue. Quant à l'accès aux spécialistes et au traitement des pathologies les plus importantes, le déplacement des patients vers de grands centres urbains est aujourd'hui inévitable. Cela souligne une certaine inégalité entre les territoires au préjudice des zones rurales.

## ➤ Propositions

Ce constat n'est pas resté sans réponse et les participants ont formulé diverses remarques à portée locale ou nationale.

Ainsi, il a été proposé de supprimer réellement le *numerus clausus*. Si cette mesure ne confère pas directement une attractivité aux territoires ruraux elle permettrait toutefois de maximiser les chances des zones les plus défavorisées de pouvoir faire venir des médecins. Par ailleurs, cela permettrait à des étudiants passionnés par le métier de ne pas s'orienter par défaut vers d'autres activités.

Compte tenu du coût de formation d'un médecin, payé en grande partie par l'État, un « *retour sur investissement* » est proposé pour contraindre les médecins à exercer, durant un temps donné, dans des zones peu prisées. L'idée est donc de rendre une partie du financement des études au profit de la collectivité.

Au-delà du nombre de médecins il semble indispensable de lier le traitement des déserts médicaux à la diversité des territoires afin de réduire les inégalités constatées. Un travail de fond au niveau de la répartition des services publics au sein des territoires semble un postulat nécessaire pour réduire ces inégalités.

Concernant le sujet des vaccins il pourrait être envisagé la mise en place informatique (logiciel) du suivi individuel des patients et créer une alerte médicale (par mail, par textos...) afin de prévenir les patients de la nécessité de procéder à tel ou tel vaccin.

Dans le cadre de l'organisation territoriale et de la gestion des médecins, une solution évoquée est la création de dispensaires avec des vacations obligatoires (généralistes, dentistes...). Des médecins spécialistes pourraient également y être associés. En outre, ce système aurait pour avantage d'organiser des gardes en les rendant obligatoires et, par la même, d'éviter l'écueil rencontré aujourd'hui sur ce sujet. Les pharmaciens devraient également être impliqués dans cette organisation.

Enfin, concernant les urgences il pourrait être opportun de s'inspirer ce qui est pratiqué en Belgique. Ainsi, un généraliste de permanence est présent pour assurer un premier tri déchargeant les urgentistes de tout ce qui n'est pas du réel ressort des urgences.

## Organisation des services publics et décentralisation

L'assistance évoque une grande disparité entre les territoires, disparité favorable aux grandes villes qui sont attractives au détriment des zones plus rurales dont l'accès aux services publics n'est pas optimum. Quant à la décentralisation, ce sujet est abordé sous l'angle de la recomposition territoriale par le développement de bassins de vie et non sous l'angle du découpage administratif actuel.



## ➤ Services publics

La diminution ou disparition des services publics dans les zones rurales est un constat qui préoccupe les citoyens et qui est évoqué comme une rupture d'égalité devant les services publics. De plus, la nécessité d'avoir recours de manière systématique à internet pour les rapports à l'administration ne facilite pas les démarches d'autant plus qu'une population fragile, pas à l'aise avec l'emploi de l'informatique, risque d'être abandonnée. La question posée est la suivante : pourquoi le contribuable doit-il subir la centralisation/concentration des services publics sur des pôles uniques ? L'exemple de la fermeture de la perception de Saujon est mis en avant.

Les services publics doivent s'adapter à une logique de territoire et non l'inverse. Ainsi, l'exemple de la suppression d'écoles rurales est avancé. Les enfants scolarisés sont astreints à des temps de transport de plus en plus importants ce qui constitue une nuisance.

Concernant la fracture numérique souvent évoquée, elle s'additionne à un accueil téléphonique parfois complexe notamment pour les renseignements sollicités auprès des caisses de retraite. La question de la formation des personnes âgées est récurrente, notamment pour les personnes résidant en zone rurale et connaissant des difficultés pour se déplacer.

Deux propositions concrètes ont été faites :

- Mettre en place un bus itinérant avec à son bord des fonctionnaires, (services civiques ?) susceptibles d'apporter aux citoyens un accès vers l'essentiel des services publics et également un accès vers internet.
- Redéfinir le rôle de La Poste. La Poste pourrait devenir le point de convergence pour implanter des services publics. Le bureau de Poste deviendrait un guichet administratif commun aux administrations les plus importantes. Il est possible d'imaginer un partenariat avec La Poste dans le sens où l'activité de distribution du courrier tend à se réduire vivement. A cet égard, la Poste pourrait jouer un rôle facilitateur en permettant certaines opérations effectuées auparavant dans les perceptions (recevoir des produits et régies des collectivités locales destinés au Trésor public).

### • Éducation

La difficulté d'enseigner, liée aux classes surchargées, contribue au malaise au sein des écoles. Il est notamment mis en avant le changement de comportement des enfants et le défaut d'éducation des parents. Ainsi, le refus de l'autorité (comportement et incivilité) et la violence qui en découle sont souvent associés à l'impact des images relayées par les réseaux sociaux et des médias.

Certaines personnes souhaitent qu'il y ait plus d'éducateurs au sein des établissements scolaires et des classes moins surchargées. En outre, dans le cadre du défaut d'éducation des parents, il est proposé qu'il soit créé une « école des parents » afin de les guider dans l'éducation de leurs enfants, celle-ci faisant souvent défaut.

D'une façon générale, l'assistance conclut que la disparition, ou la diminution, des services publics contribue à la désertification des campagnes. En outre, il est évoqué un système de santé à deux vitesses, l'un pour les riches l'autre pour les personnes les moins aisées.

➤ Décentralisation

Le premier sentiment qui se dégage de ce sujet est la nécessité de donner aux pouvoirs locaux la responsabilité, et les budgets s'y affairant, des décisions ayant un impact local.

- Suppression du millefeuille administratif

La répartition des compétences Etat/Région/Département ne semble pas optimum, parfois redondante, voire peu lisible. L'exemple de l'Éducation nationale a été cité.

La suppression du département a été une hypothèse envisagée au regard de certains gaspillages évoqués à l'échelle des conseils départementaux. Les compétences seraient transférées à la Région en gardant toutefois des antennes départementales.

Une nouvelle organisation locale a été proposée. Elle part du postulat que la commune et le regroupement de communes, quel que soit leur forme, ne correspondent plus aux besoins actuels. La notion de bassin de vie paraît nettement plus adaptée aux réalités du tissu socio-économique. Le bassin de vie, déjà défini en 2016 par l'INSEE, apparaît être le lieu où les habitants vaquent à leurs occupations professionnelles et personnelles. Ce bassin de vie pourrait comporter un certain nombre de communes dépassant les intercommunalités existantes pour devenir l'échelon administratif de référence (nouvelle commune). Ce système permettrait d'une part, de réduire les dépenses et, d'autre part, d'adapter les services à la taille de ces bassins de vie.

- Logements sociaux – Loi SRU

La situation de Saujon a été évoquée. En effet, la commune a fait l'objet d'une décision de sanction financière de la part d'une commission parisienne dans le cadre de la loi SRU. Compte tenu des spécificités locales il est proposé que les décisions liées à l'application de la loi SRU pourraient être confiées au préfet afin qu'il réalise un arbitrage sur les communes du ressort du département.

Par ailleurs, dans la logique de bassins de vie évoquée supra, les pénalités appliquées en cas de carence pourraient être étudiées au niveau de ce territoire et non réduites à une commune. Il convient, dans ce cas, d'adapter les règlements et les décisions au territoire en tenant compte des particularités locales.

- Ecole nationale d'administration

Dans le cadre du rejet des élites il a été discuté de l'utilité de l'ENA. De nombreux reproches ont été adressés à cette école. Elle est perçue pour une large partie de l'assistance comme corporatiste, « fabriquant » des fonctionnaires à vie, des technocrates hors sol. Par ailleurs, il est abordé le sujet des cooptations au sein des grandes écoles et des réseaux qui en

découlent (ENA, Sciences Po, écoles de commerce..). Il est essentiellement reproché l'appartenance à une origine sociale identique, un même moule. En conséquence, il est proposé que les élèves des grandes écoles réalisent des stages dans des usines et au sein d'administrations, notamment locales, afin qu'ils perçoivent la réalité de la vie d'une grande partie des Français.

Certaines personnes plaident toutefois pour une nécessité de former et conserver des élites afin de diriger le pays notamment dans un contexte de forte concurrence mondiale.

Une partie du public présent a souhaité aborder de nouveau l'inutilité de certaines commissions et instances consultatives comme le Conseil économique, social et environnemental, la Cour des comptes... Ce qui est principalement mis en exergue ce n'est pas l'existence de ces organismes mais l'usage qui en est fait tels les rapports non suivis d'effet. Par extension, l'efficacité de la haute fonction publique est évoquée.

### III - Transition écologique

#### Environnement

Le sujet de l'écologie a été plus abordé sous un angle local que national. Cependant, la prise de conscience collective de l'urgence de la situation est réelle et personne ne remet en cause la nécessité d'œuvrer collectivement et individuellement pour la sauvegarde de la planète dans le cadre notamment du réchauffement climatique induit par les gaz à effet de serre.

Les actions individuelles ont été essentiellement développées comme ayant une incidence importante. C'est sous l'angle du comportement citoyen que des propositions ont été faites (petits gestes du quotidien favorisant l'écologie) :

- Mettre en place d'un covoiturage au sein des entreprises (trajet domicile/travail)
- Comportement du consommateur (sac plastique, gaspillage alimentaire...)
- Consigner les bouteilles pour en faciliter le ramassage
- Verbaliser les comportements individuels polluants (jet d'ordure ménagères...)
- Développer les composteurs
- Réduire l'éclairage public en volume et en intensité (tout en tenant compte des enjeux sécuritaires)
- Développer les pistes cyclables pour encourager l'usage du vélo
- Taxer les ménages au prorata de leur production d'ordures ménagères
- Développer la sensibilité écologique dans le cadre de l'éducation nationale
- Développer la récupération et l'utilisation des eaux de pluie
- Mettre en place un service gratuit permettant de vérifier les déperditions thermiques des habitations.

Cependant, certaines mesures font débat, notamment en matière de transport. Ainsi, les véhicules électriques disposent de batteries dont la fabrication et la gestion ne sont pas optimum. L'utilisation de minerais rares contribue à appauvrir les sols et le recyclage des batteries est aujourd'hui problématique. La voiture écolo n'existe pas.

#### Volonté politique

En conclusion, l'écologie est apolitique. Il est souhaité la mise en place d'un secrétariat à l'écologie indépendant des tendances politiques. Les participants ne perdent toutefois pas de vue que le problème de l'écologie est mondial et que les conséquences du réchauffement seront partagées par l'ensemble de la planète. Par ailleurs, la croissance verte peut générer des emplois, il est donc important de développer davantage cette thématique.

## IV- Fiscalité et dépenses publiques

### Fiscalité

Les principales remarques ont été évoquées au regard de la TVA et de la généralisation du paiement de l'impôt.

#### ➤ TVA

Le sentiment d'inégalité par rapport à la TVA est rapidement apparu. Une proposition de baisse de la TVA pour les produits de première nécessité a été émise. Partant du postulat que la TVA représente les deux tiers des revenus de l'État, cette baisse serait compensée par une augmentation de la taxe sur les produits de luxe. Cependant, la définition de ce qu'est un produit de luxe est difficile à établir.

#### ➤ Impôt sur le revenu

Une grande majorité des participants souhaite que tous les citoyens, et non pas un sur deux, participent au paiement de l'impôt, y compris de manière symbolique. Cette mesure s'entend comme un engagement citoyen au profit de la collectivité. Elle concerne également tous les Français expatriés à l'étranger.

L'assistance exprime une volonté forte de combattre l'évasion fiscale et, au-delà, de favoriser le retour des exilés. Un retour à l'ISF serait envisagé pour ceux qui ne produisent pas, c'est-à-dire pour le capital dormant afin de favoriser les investissements dans les entreprises.

En matière de défiscalisation il est proposé de mettre en place des mesures temporaires et non définitives. Par ailleurs, de nombreuses niches fiscales pourraient être supprimées.

#### ➤ Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE).

Le CICE est perçu comme une aide économique intéressante à condition que les montants proposés ne soient pas dilués. En outre, il n'empêche pas les licenciements. D'une façon plus générale les aides économiques seraient à revoir en choisissant des leviers et des coûts adaptés, contrairement au CICE. La priorité devrait être donnée aux TPE, PME et aux professions indépendantes.

#### ➤ Impôts des GAFAs (Google, Apple, Facebook, Amazon)

De nombreuses personnes préconisent que les impôts de ces grands groupes soient payés en France au regard de leurs profits réalisés et qu'ils ne puissent plus utiliser de procédés d'optimisation fiscale.

#### ➤ Taxe d'habitation

Plusieurs personnes proposent la suppression de la taxe d'habitation pour tous. Cette proposition est motivée par l'aspect d'iniquité constatée. En effet, comment comparer une taxe d'habitation dans Paris intra-muros et dans une petite ville de province ?

Un meilleur contrôle des fraudes en matière d'agrandissement des logements non déclarés est sollicité. En outre, il serait souhaitable d'ajuster les bases des immeubles à chaque mutation. Cette taxe d'aménagement semble trop élevée pour certaines personnes.

## Dépenses publiques

### ➤ Retraites

Un des enjeux essentiels identifié est le mode de financement des retraites : par répartition ou par capitalisation. Rapidement un consensus autour de l'idée du maintien du financement des retraites par le système par répartition a été adopté. En tous cas pour ceux qui le peuvent. D'où l'importance d'avoir un niveau de salaire suffisamment élevé pour être en mesure de cotiser. La forte solidarité générationnelle indispensable n'est pas sans conséquence. Il existe parfois des difficultés à comprendre que les cotisations se font au profit des générations passées et pas de l'actuelle. En outre, la complexité des différents régimes de retraite suscite un débat sur le plan de l'équité entre les Français.

*Un certain nombre de difficultés ont été évoquées :*

- Répartition du travail : Problème de l'allongement de la durée de travail donc de cotisations et d'âge de départ repoussé alors qu'il y a des jeunes au chômage. Le retour au plein emploi est à rechercher au plus vite.
- Il existe une forte hétérogénéité des systèmes de retraite d'où une nécessaire harmonisation de tous ces systèmes dans un souci d'équité notamment pour le mode de calcul (agriculteurs, commerçants, indépendants...), de la durée de cotisation, de l'âge de départ.
- Le financement des retraites est lié à l'emploi : plus il y a de cotisants plus les retraites sont importantes.
- Problème de l'allongement de la durée de vie (1,7 actif cotisant par retraité et le rapport tend à se dégrader). La France est un des pays européens où l'âge de départ est le plus jeune.
- Il a été évoqué le danger des systèmes des fonds de pension (système par capitalisation). Ces fonds génèrent une rentabilité forte à court terme. Une faillite de ces fonds de pension est susceptible de provoquer une nouvelle crise financière.
- Les indépendants doivent d'ores et déjà capitaliser sinon ils n'auront qu'une retraite très faible.

*Propositions :*

- Laisser une certaine latitude individuelle pour l'âge de départ à la retraite.
- Maintenir les pensions de réversion actuelles sans les diminuer.
- Ne pas pénaliser la femme qui n'a pu travailler et donc cotiser à cause des déplacements de son époux (mutations, travail à l'étranger...) ou en cas de divorce. Donc il conviendrait d'adopter un mode de calcul de la retraite en fonction de la cotisation du couple.
- Plafonner les retraites pour plus d'équité.
- Récompenser la pénibilité au travail (départ anticipé).
- Indexer les retraites sur le coût de la vie.

- Supprimer la hausse de la CSG sur les retraites quel qu'en soit le montant.

*Conclusion Proposition retraites :*

Il existe une réelle volonté de la part des participants de mettre à plat tous les différents systèmes de calcul. Ainsi, l'harmonisation de l'âge de départ, l'élargissement de l'assiette (base de calcul) et de la baisse des taux de cotisation apparaissent essentielles. Le maintien du système de répartition est plébiscité. Cependant, compte tenu de l'héritage laissé aux générations à venir, il paraît utile de compléter ce système de base par une capitalisation. Quelle que soit l'option retenue la solidarité entre les générations doit être maintenue.

➤ Dette

L'assistance évoque spontanément le montant de la dette nationale (près de 100 % du PIB). La question de la diminution de la dette et son corolaire, la diminution de la dépense publique, sont évoqués. Cependant, l'assemblée n'a pas pu proposer quels étaient les secteurs où les efforts devaient être faits. En revanche, à l'instar d'un budget communal, il est proposé de tendre vers un équilibre des comptes, c'est-à-dire parvenir à ce que les dépenses correspondent aux recettes. En parallèle, il est souligné le rôle de la Cour des comptes. La pertinence de ses rapports est reconnue. Par conséquent, la mise en place d'un pouvoir de contrainte au regard des anomalies constatées par cet organisme apparaît dorénavant indispensable. Trop de situations anormales restent lettre morte, à commencer par les abus constatés au sein des deux assemblées. Au-delà, il convient de supprimer toutes les actions inefficaces mises en place et devenant, de facto, inutiles.

L'éventualité de mesures protectionnistes a été rapidement évoquée mais la contrepartie, le risque d'une taxation des exportations, a mis fin à cette idée. Cependant, si le protectionnisme ne semble pas être une solution d'avenir le développement industriel français, grâce à une consommation préférentielle des produits français (à condition de s'entendre sur la définition d'un produit français), est prôné. Et, au-delà d'une consommation de produits français, l'assemblée insiste sur la nécessité d'une consommation locale (petits producteurs bio locaux...), à condition toutefois d'en avoir les moyens. Il s'agit d'un problème de responsabilité individuelle comportementale utile pour l'ensemble de la collectivité.

En termes de dépenses publiques plusieurs personnes soulignent les conséquences du Grand Débat. En effet, s'il ressort du Grand Débat la nécessité de mettre en place des mesures coûteuses, comment seront-elles financées ? Un recours à une augmentation supplémentaire des dépenses (ou des impôts) n'est pas une solution acceptée.

## V - Sujets divers

### Emploi

L'emploi et le pouvoir d'achat sont, pour une partie de l'assistance, des valeurs nationales à défendre. Une proposition est faite par le développement des dispositifs d'emplois des chômeurs de longue durée (Territoire Zéro Chômeurs Longue Durée), en créant des entreprises financées par la redirection des budgets publics issus des coûts de la privation d'emploi.

### Logement

- Logements privés : Il est proposé de verser les cautions non pas au propriétaire mais à un organisme central mutualisé qui pourrait les faire utilement fructifier. En outre, cela garantirait la couverture des loyers en cas de difficultés rencontrées par le locataire.
- HLM : En cas d'occupation de longue durée il pourrait être instauré une diminution des loyers en fonction de l'amortissement du bien.

### Fracture numérique

Le développement de la fibre optique est prévu pour la commune de SAUJON pour 2019/2020.

### Transport

Le sujet de la création d'une ligne à grande vitesse parvenant jusqu'à ROYAN ne semble plus d'actualité.

### Prise en charge du 4<sup>ème</sup> âge (EHPAD)

La prise en charge de la population du 4<sup>ème</sup> âge est évoquée. Il est constaté un nombre insuffisant d'établissements pouvant accueillir ces personnes alors que le volume de population concerné ne cesse d'augmenter. En outre, le recrutement du personnel soignant fait défaut. Le métier est difficile et le niveau de rémunération peu élevé rendant ainsi la profession peu attractive.

De plus, le coût très élevé de ces établissements en limite l'accès. Une des solutions préconisées est de favoriser le maintien à domicile en améliorant les logements et en les adaptant notamment aux personnes à mobilité réduite. Une autre solution



consisterait à indexer les loyers des maisons de retraite sur le niveau de revenus des résidents. Enfin, un habitat adapté passe aussi par le développement de logements. A cet égard, la commune de Saujon a lancé la création de logements sociaux adaptés aux personnes âgées.

#### Répartition de la richesse

Une répartition de la richesse plus équitable est souhaitée, notamment en ce qui concerne les gains générés par les grandes entreprises. Les personnes présentes proposent une meilleure redistribution des bénéfices (quelle que soit la forme qu'elle emprunte : participation, intéressement... et ce, quelle que soit la taille de l'entreprise).

#### Associations

Il est proposé d'intégrer le temps de bénévolat associatif dans le nombre de trimestre validés pour le calcul de la retraite afin de « récompenser » les investissements individuels dans certains types d'associations (à vocation sociale etc..).

\* \* \*

Les nombreux échanges ont permis de faire ressortir un sentiment d'inégalité et d'injustice ressenti par une large partie de l'assistance. Celle-ci a rejeté toutes formes de privilèges et d'avantages notamment de la part des élus nationaux. A ce titre les informations relatives aux salaires des députés et sénateurs ainsi que des hauts fonctionnaires revêtent un caractère évident de sensibilité. Il est à noter que de nombreuses imprécisions ou mauvaises informations circulent, comme le niveau de rémunération des députés (14.000 euros évoqués).

A l'occasion des trois débats, les participants ont toujours été attentifs au respect d'un équilibre entre tous les systèmes (rémunération, retraites, santé...). L'idée de justice sociale, d'équité entre les citoyens, comme par exemple l'égalité face aux services publics, est inhérente à tous les thèmes abordés. Il ressort également des échanges que la vie économique et sociale quotidienne des participants semble éloignée des préoccupations des dirigeants nationaux dont la réalité leur échappe.

A la clôture des débats, une question a été abordée quant à l'avenir : « Qu'est ce qu'on va laisser à nos enfants » ? « *Au-delà des enjeux économiques c'est la première question qu'un parent doit se poser. Sommes-nous capables de préparer le monde pour nos enfants ?* ».

La transmission aux générations futures de valeurs autres que l'argent a été spontanément évoquée ainsi que la volonté d'inculquer la différence entre l'intérêt personnel et l'intérêt collectif. La vision d'une société à venir est présentée de la façon suivante : « *Une société dans laquelle on donnerait les mêmes chances à tous de réussir notamment pour les études. Il faut laisser aux enfants un monde en paix et pouvoir avoir confiance en ceux qui nous dirigent* ».

En conclusion, Monsieur le Maire de SAUJON a souligné tout l'intérêt de la forme de ce type de débat qui permet d'ébranler les certitudes individuelles pour aller plus loin dans la réflexion personnelle et qui mériterait certainement un prolongement dans les mois à venir. « *Ces échanges garantissent l'ouverture d'esprit* ».